



## Reintegration apres un detachement

Par **Biniek**, le **14/06/2009** à **11:24**

Bonjour,

Je suis un fonctionnaire sans travail et sans rémunération suite a un détachement au Ministère d'accueil j'ai demandé réintégration de Ministère d'origine, 5 mois avant la fin de détachement Ministère d'accueil m'a donné un document ou est écrit que je ne suis plus pris en charge financièrement, mon Ministère d'origine "ne peut pas" me réintégrer immédiatement faute de poste et moi je me retrouve sans rien(sans travail , sans salaire depuis deux mois), quoi faire, en plus mon Ministère d'origine me signale que je vais être mis en disponibilité pendant une année.. je ne sais plus quoi faire, pourriez vous me dire quelle est la solution?